

M 04249 - 27 - F: 1,20€



Sébastien Roux revient sur la polémique autour de Frédéric Mitterrand et expose ses travaux sur le tourisme sexuel. REGARDS PAGE 2



La **nouvelle campagne** du NPA est consacrée à l'emploi. Analyse et solutions chaque semaine dans *Tout est à nous!* CAMPAGNE NPA PAGE 5



Les libertés et l'indépendance de la **justice** sont mises à mal par les gouvernements successifs. Bilans de plusieurs années de répression. NPARGUMENTS PAGES 6&7

TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU NPA NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

22 OCTOBRE 2009 | N°27 | 1,20€ | WWW.NPA2009.ORG

TRAVAILLEURS FRANÇAIS-IMMIGRÉS

MÊMES PATRONS MÊME COMBAT!



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO)

Une nouvelle vague de grèves de travailleurs sans papiers a débuté le 12 octobre. Les grévistes sont déterminés à obtenir des régularisations pour tous. Pour cela, la solidarité de tous les travailleurs est nécessaire.

Hier colonisés, aujourd'hui exploités, demain régularisés.» Tel est le mot d'ordre des milliers de travailleurs sans papiers qui s'engagent dans la nouvelle vague de grèves, initiée par des syndicats (CGT, CFDT, Union syndicale Solidaires, FSU, Unsa) et des associations (Ligue des droits de l'homme, Cimade, RESF, Femmes Égalité, Autremonde, Droits devant!!...). Depuis le 12 octobre, le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur: de 1 000 grévistes le premier

jour à 3 000 une semaine plus tard. Il s'agit d'un saut quantitatif et qualitatif par rapport au premier mouvement, en avril 2008, qui avait réuni au plus 600 grévistes et gagné 2 000 régularisations. En quelques jours, plus de 700 travailleurs «isolés», salariés d'agences d'intérim sans scrupules, ont envahi les agences Synergie et Adecco à Paris, 400 occupent la chambre patronale de la restauration, 380 la fédération nationale du BTP. Plus de 30 entreprises sont occupées. Sur les piquets de grève mis en place pour accueillir les travailleurs iso-

lés, on voit arriver des représentants de tous les métiers: bouchers, boulangers, jardiniers... À Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), les sans-papiers ont occupé un centre des impôts pour dénoncer la complicité de l'État qui encaisse les impôts, les cotisations sociales sans que les travailleurs sans papiers puissent avoir accès aux droits de base du citoyen. C'est de fait le plus grand mouvement de précaires jamais organisé en France.

SUITE DE L'ARTICLE EN PAGE 3

RUSSIE

PARODIE ÉLECTORALE

Le 11 octobre, les Russes ont failli élire leurs représentants régionaux, municipaux et de districts. En effet, le parti de Vladimir Poutine, «Russie Unie», est arrivé largement en tête grâce à des fraudes massives, des menaces et des arrestations violentes. Pourtant, de nombreux opposants continuent de protester contre cette fraude électorale, notamment à Astrakhan, au sud du pays, où le candidat de gauche Oleg Shein en appelle au soutien de la gauche russe et internationale. LIRE PAGE 8

NUCLÉAIRE SCANDALE À CADARACHE



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/BABAR)

Le CEA a signalé la semaine dernière que 39 kg de plutonium était entreposés dans la centrale de Cadarache au lieu des 8 kg déclarés. Ce nouvel incident, qui met en cause du plutonium, le combustible radioactif le plus dangereux, est un argument supplémentaire pour l'abandon du nucléaire. LIRE PAGE 4

DIEUDONNÉ

L'IDIOT UTILE DE L'EXTRÊME DROITE

Dieudonné et le négationniste Robert Faurisson doivent comparaître le 27 octobre devant le tribunal correctionnel de Paris, pour injures raciales. L'humoriste poursuit son triste parcours dans les giron de l'extrême droite, servant d'alibi aux théoriciens racistes et antisémites. LIRE PAGE 10



édito

Par Yvan Lemaitre

LA MACHINE À PROFIT

Depuis mars dernier, le CAC 40 a augmenté de 55% et Wall Street de 53%. *Marchés : la fête continue* titrait la journal patronal *La Tribune* le 13 octobre... Les profits des banques sont plus élevés qu'avant la crise et les bonus distribués sont exorbitants aux traders. JP Morgan a annoncé un bénéfice de 3,6 milliards de dollars au 3^e trimestre et les banques américaines ont distribué 140 milliards de bonus, plus qu'en 2007, l'année la plus florissante juste avant la crise. En France, à un degré moindre, la situation est la même. L'origine de ces nouveaux profits « exorbitants » est simple : les banques ont reçu des prêts à des taux quasi nuls des États mais elles maintiennent voire augmentent le coût du crédit. La spéculation repart de plus belle, en huit mois le prix du pétrole a augmenté de 126%. Les entreprises retrouvent la rentabilité de 2007, la plus forte depuis les années 1970. Cela grâce aux exonérations de ce que les patrons et l'État osent appeler les charges, grâce aussi aux licenciements, à la précarité, à l'intensification du travail. Pour sauver le système financier, les États ont déversé des milliards de dollars ou d'euros. L'argent coule à flot pour les financiers, les spéculateurs et les riches, mais c'est aux travailleurs, à la population de payer la facture. Le déficit de l'État explose, 140 milliards d'euros pour le prochain budget. Pour nourrir la folle avidité des classes dominantes, Sarkozy va lancer son grand emprunt. Autant de nouveaux cadeaux aux riches auxquels l'État emprunte l'argent qu'il leur reverse de mille et une façons. Et la pression contre les salariés s'accroît sans cesse. Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, ne veut pas « prendre de mesure nationale qui plomberait le système financier ». Pas question de taxer les profits. Mais ce sont bien pourtant ces profits qui plombent toute la marche de la société, qui la ruinent, détruisent l'économie, les services publics. Face à cette folie financière, une mesure de salubrité publique devrait s'imposer : la nationalisation des banques sous le contrôle des travailleurs et de la population.

22 OCTOBRE, VITRY. Réunion de débat et d'information sur la situation en Iran, avec des militants de Solidarité socialiste avec les travailleurs iraniens. RV à 20h30, 11 rue de Chanzy (Salle de la gare).

23 OCTOBRE, LA BRÈCHE, PARIS. La librairie La Brèche vous invite à une rencontre avec Isabelle Garo, « Entre impuissance et toute-puissance : le rôle politique des idées », vendredi 23 octobre à 19 heures, 27 rue Taine, métro Daumesnil.

24 OCTOBRE, CLIMAT, PARIS. À quelques semaines du sommet de Copenhague, le collectif Urgence

climatique et urgence sociale, dont fait partie le NPA, organise les 6 heures pour le climat et la justice sociale. De nombreux intervenants des pays du sud, des syndicalistes, des militants associatifs seront présents pour animer des ateliers et des débats. Le film *The Age of Stupid* sera projeté à 19 heures. RV à partir de 14h30, Espace Reuilly, 21, rue Hénard, Paris 12^e. Métro Montgallet.

24 OCTOBRE, MANIFESTATION KURDES. Une manifestation de soutien est organisée suite à la descente de police

qui a eu lieu au Centre culturel kurde le 20 octobre. (voir p. 12). RV à 14 heures place de la République à Paris. La manifestation ira jusqu'à la place de la Bastille.

24 ET 25 OCTOBRE, PALESTINE, PARIS. Dans le cadre de la campagne Boycott, désinvestissement et sanctions contre Israël, un week-end de formation est organisé en région parisienne. Si vous souhaitez vous inscrire ou obtenir plus d'informations, envoyez un mail à atelierbds@yahoo.fr

TOUS LES DIMANCHES, RESF, PARIS. Rassemblement et ronde sur le parvis de Notre-Dame, de 16 à 17 heures, à l'appel du Réseau éducation sans frontières (RESF), contre la politique xénophobe du gouvernement, jusqu'au 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant le 20 novembre.

DU 20 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE, NATIONAL. Des marches régionales contre le chômage, les précarités et les licenciements sont organisées qui annoncent la manifestation nationale le 5 décembre.

à noter

regards



Sébastien Roux (DR)

Propos recueillis par Sylvain Pattieu

TOURISME SEXUEL. RETOUR SUR « LA MAUVAISE VIE » DE FRÉDÉRIC MITTERRAND

Au-delà de la polémique soulevée par le Front national, Sébastien Roux¹ revient sur ce que représente le tourisme sexuel en Thaïlande.



Comment analysez-vous l'emballement autour de l'affaire Frédéric Mitterrand ?

Le FN sort l'affaire dans le cadre d'une stratégie politicienne suite à l'affaire Polanski, jouant sur l'amalgame entre tourisme sexuel et violences pédophiles, sur l'assimilation douteuse entre homosexualité et pédophilie. Or, si le tourisme sexuel suscite des réactions souvent très fortes, il faut prendre un peu de distance par rapport à nos représentations de la prostitution touristique. Certes, Frédéric Mitterrand reconnaît avoir été client d'un système de prostitution ; soit. Ensuite, il est accusé de pédophilie. Mais de quoi s'agit-il ? Si l'on reprend *La Mauvaise Vie*, son livre publié en 2005, on apprend qu'il a fréquenté les bars prostitutionnels d'un quartier de Bangkok, payé des « garçons » pour des services sexuels. Ces bars sont situés au cœur d'un quartier de prostitution régulé et encadré. C'est un quartier éclairé, le plus souvent bondé et extrêmement touristique. On ne trouve pas d'enfants prostitués aujourd'hui à Patpong. Certes, Frédéric Mitterrand a des relations sexuelles avec des hommes plus jeunes, mais a priori certainement pas avec des mineurs. De quoi l'accuse-t-on ? D'homosexualité ? De pédophilie ? Les attaques sont d'autant plus douteuses qu'elles jouent sur la superposition implicite entre des pratiques qui n'ont rien à voir.

Qu'est-ce que le tourisme sexuel exactement ?

La catégorie de tourisme sexuel recouvre en réalité des situations très différentes ; elle semble faire sens mais personne n'est capable de la définir précisément. Peut-être vaut-il mieux, pour penser la prostitution touristique, partir des pratiques et expliciter ce qui s'observe sur place. Reconsidérons Patpong, le quartier au sein duquel j'ai enquêté pendant deux ans. C'est un espace récent, dont la naissance remonte à la guerre du Vietnam. En effet, la Thaïlande a servi de base arrière pour les GI américains en repos. La prostitution pour étrangers a commencé à se développer durant cette période. À la fin de la guerre, les infrastructures d'accueil qui avaient été mises en place ont permis à la Thaïlande de profiter du boom du tourisme international : les touristes civils ont remplacé les militaires, mais les quartiers de prostitution n'ont pas disparu. Aujourd'hui, on y trouve des offres prostitutionnelles assez diverses. Les bars les plus célèbres sont certainement les « gogo bars », qui présentent des hommes ou des femmes dansant le long d'une barre accrochée au plafond. Les clients les sélectionnent et négocient des relations tarifées qui se déroulent à l'extérieur. Mais si les danseurs et danseuses pratiquent un sexe monnayé, d'autres Thaïlandais-es rencontrent des Occidentaux de manière plus euphémisée, dans des espaces de rencontres plus classiques (bars, restaurants). Ils cherchent des étrangers capables de « prendre soin » d'eux, avec toute l'imprécision que l'expression recouvre : rémunérations financières, symboliques, cadeaux, etc. Les jeunes femmes sont souvent issues d'Isan, une zone au nord-est de la Thaïlande, longtemps déclassée et

défavorisée. Elles arrivent à Bangkok pour occuper des emplois peu qualifiés dans l'industrie. Le salaire minimum est faible (environ 100 euros par mois). Or, la prostitution pour étrangers peut rapporter autour de 25000 à 30000 bahts mensuels (550 à 600 euros). L'intérêt économique est évident... Si la prostitution féminine est la plus connue, la prostitution masculine (très majoritairement homosexuelle) est également importante. Les logiques y sont semblables, à quelques différences près. La principale demeure le produit de la superposition actuelle entre espaces de rencontres et espaces de prostitution. Les principaux bars gays de Bangkok étant à Patpong, sont ainsi intimement liés au monde de la prostitution. Ainsi, au-delà de l'émotion que peut susciter le tourisme sexuel, il convient toujours d'être prudent et d'essayer de comprendre les logiques qui traversent de tels espaces. Il ne s'agit pas de nier la violence de la prostitution internationale, car elle met en relation des personnes aux ressources très inégales. Pour autant, les représentations actuelles dramatisent les conditions d'exercice de la prostitution et empêchent de saisir ce qui se joue réellement. Tout débat sur la sexualité commerciale met en jeu des convictions intimes mais, malheureusement, les jugements sont souvent fondés sur des a priori et des représentations faussées. Les prises de position autour de *La Mauvaise Vie* en sont malheureusement exemplaires...

1. Sébastien Roux est docteur de l'EHESS, et membre associé de l'Iris (CNRS-Inserm-EHESS-Université Paris 13).





PRESTATIONS SOCIALES LES ÉTRANGERS VICTIMES DE LA XENOPHOBIE D'ÉTAT

Les étrangers, même en possession de papiers provisoires, subissent des discriminations pour l'obtention des allocations familiales.



Paris, mars 2007, manifestation RESF. (PHOTO THÉÂTRE ROUGE/CM)

Depuis plusieurs années, des étrangers (hors Communauté européenne) introduisent des recours contre le refus des CAF de prendre en compte leurs enfants venus en France hors regroupement familial dans le calcul des prestations familiales et de l'aide au logement. Aujourd'hui, la majorité de ces recours aboutissent favorablement, mais seuls les étrangers informés et prêts à se lancer dans la bataille récupèrent leurs droits, parfois jusqu'à 600/700 euros mensuels avec un rappel pouvant aller jusqu'à deux ans¹. Même si cela représente peu rapporté aux 31,1 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales offerts aux entreprises, en 2008, cela améliore le quotidien des familles pillées en toute impunité et chaque nouveau combat gagné fait avancer un peu plus la lutte pour l'égalité des droits entre Français et étrangers. C'est sous la pression de dé-

putés d'extrême droite et de leurs discours sur la préférence nationale qu'un décret d'application de la loi du 29 décembre 1986 a introduit dans le code de la Sécurité sociale la condition de «régularité de séjour» des enfants étrangers nés hors de France pour bénéficier de certaines prestations. Une première décision de la Cour de cassation a condamné en 2004 l'application de cette loi au regard de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Convention internationale des droits de l'enfant. La Défenseure des enfants² a adressé une proposition de réforme au ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale pour que les prestations soient accordées à tous les enfants étrangers. En 2006, le code de la Sécurité sociale est légèrement modifié et étend le droit aux prestations à certains mineurs étrangers entrés hors regroupement familial, mais cela reste totalement insatisfaisant. Dans une délibération de 2008, la Haute autorité de

lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) «recommande» au ministre de la Santé d'initier une modification du code de la Sécurité sociale. Malgré toutes ces interventions et une jurisprudence importante, la loi n'a toujours pas été changée. Le gouvernement continue de refuser de modifier une législation qui viole le principe d'égalité contenu dans de nombreux textes internationaux que la France a ratifiés. Le RSA est un autre exemple de discrimination. Outre le fait qu'il ne répond en rien aux exigences que nous portons avec le mouvement social, il est frappant de constater que là encore, la loi impose des conditions supplémentaires aux étrangers et viole une fois de plus les textes internationaux. On exige en effet des non-communautaires disposant d'une carte de séjour temporaire (1 an) avec autorisation de travail, de justifier de cinq ans de résidence régulière sur le territoire pour prétendre au RSA. En 2008, la

Halde a considéré ces dispositions comme discriminatoires. Revendiquer la liberté de circulation et d'installation est essentielle, mais il faut préciser ce que cela implique, à savoir l'égalité des droits, que l'on soit Français, Malien ou Roumain (les étrangers communautaires ne sont pas éparpillés et subissent de nombreuses discriminations et traitements illégaux depuis quelques années). Il est important de lutter pour l'égalité en commençant par informer sur nos lieux de travail, dans nos quartiers et partout où l'on rencontre des personnes concernées par ce hold-up. Les CAF doivent cesser de bafouer les droits des étrangers.

Muriel Bombardi

1. Un kit réalisé par Aides explique les textes en détail, la procédure et propose des modèles de recours : www.educationsansfrontieres.org Voir également la note actualisée du Gisti : www.gisti.org

2. Autorité indépendante créée en 2000, chargée de défendre et promouvoir les droits de l'enfant, dont le gouvernement vient de décider la suppression

SANS-PAPIERS

SUITE DE LA PAGE 1

Les travailleurs sans papier font éclater au grand jour les conditions de travail indignes et l'exploitation que subissent plusieurs centaines de milliers de personnes. Ils mettent en évidence la manière dont le capitalisme utilise les pires formes de précarité pour un profit maximum. Ils sont au cœur du système, employés par de grosses entreprises privées et publiques, affectés à la rénovation du métro parisien ou à la construction du tramway, dans des conditions dignes du XIX^e siècle. Dans le gardiennage, sur 150 000 salariés, 15 000 n'ont pas de papiers.

Ce mouvement exemplaire illustre parfaitement les contradictions du capitalisme. Pour maintenir ses profits, ce système a depuis des années entamé une politique d'externalisation et de précarisation de la main-d'œuvre. Cette logique est poussée à l'extrême avec les sans-papiers. Ils subissent, en outre, une pression étatique et policière grandissante avec la construction de l'Europe forteresse, une Europe raciste qui prône la libre circulation des capitaux et laisse mourir des milliers de personnes chaque année en Méditerranée. Il y a déjà bien plus de morts à Gibraltar que sur le Mur de Berlin, tombé il y a vingt ans, mais «reconstruit» au Sud de l'Europe. Cette situation engendre aussi la révolte!

Les travailleurs en grève et leurs soutiens s'opposent à la politique du gouvernement sur l'immigration. Les syndicats veulent que Besson mette fin par une circulaire nationale au traitement au cas par cas, à la tête du client et en fonction de la préfecture concernée. C'est une première étape, mais seule une régularisation globale pourra mettre fin à cette sur-exploitation. Pour cela, les travailleurs sans papiers ne pourront pas gagner seuls. Ils ont besoin du soutien le plus large.

La CGT a fait évoluer positivement sa stratégie par rapport au mouvement d'avril 2008. Dès le départ, il est plus massif et la CGT est favorable à la mise en place de comités de soutien, même si elle souhaite ne pas être débordée et garder le «contrôle». Sur différents sites, des comités de soutien unitaires se mettent en place. C'est ainsi que l'occupation du tramway à Paris a pu tenir une semaine. Les organisations et associations des 19^e et 20^e arrondissements ont dès le premier jour apporté aux sans-papiers tentes et duvets, l'association «Chorba pour tous» a fourni la nourriture. Sans cela, il aurait été difficile de résister à la pression patronale et policière. À Vigneux-sur-Seine (Essonne), une collecte d'argent a été organisée, à Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), la CGT a organisé un barbecue de solidarité... Il nous faut multiplier ces initiatives. Les occupations d'entreprises rendent difficile la situation des patrons et du gouvernement sur la question de l'immigration. Il est possible de remporter des victoires et des régularisations. Cette vague de grèves doit permettre une prise de conscience large que l'immigration n'est pas un problème. La gauche doit se rassembler aux côtés des sans-papiers pour s'opposer enfin à la politique raciste du gouvernement et reprendre à son compte le vieux slogan du mouvement ouvrier «Travailleurs français, travailleurs immigrés, mêmes patrons, même combat!» Les sans-papiers ouvrent la voie.

Antoine Boulangé

et aussi

UN CHARTER POUR BESSON. Mardi 20 octobre, dans le plus grand secret, le gouvernement s'apprêtait à expulser une vingtaine de sans-papiers vers l'Afghanistan en utilisant un vol en provenance de Londres contenant des Afghans expulsés par l'Angleterre. D'autres charters sont préparés par Eric Besson. Ainsi, les deux puissances qui mènent une sale guerre en Afghanistan, bombardant des villages et tuant des civils, s'entendent pour renvoyer dans cet enfer ceux qui essayent de s'en échapper. La France, au mépris de toutes les conventions et traditions de droit d'asile, n'hésite pas à expulser des migrants vers un pays contre lequel elle fait elle-même la guerre. Besson avait déclaré qu'il vérifierait que les «personnes seront en sécurité». Il n'a vraisemblablement pas lu les conseils que le ministère des Affaires étrangères prodigue aux voyageurs français sur son site internet : «plus que jamais, il est impérativement demandé de différer tout projet de voyage en Afghanistan». Les militants qui se battent contre ces expulsions se rassemblent pour manifester à l'aéroport de Lille-Lesquin à chaque alerte.

LA LUTTE PAIE ! Le 2 octobre dernier, à Annecy (Haute-Savoie), 21 demandeurs d'asile ont pu réintégrer le foyer d'accueil d'urgence, dont ils avaient été éjectés dix jours plus tôt. Dans la soirée du 21 septembre, les forces de police étaient intervenues à l'aide de chiens pour les refouler. Séparés de leurs familles, ils dormaient alors sur le parvis de la basilique de la Visitation. Alors que l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile sont à la charge de l'État, la préfecture a pris la décision de mettre ces hommes à la rue et de les séparer des familles. Interpellé, le préfet s'est réfugié derrière le manque de places d'hébergement dans les structures adaptées. Et pour cause, de 2008 à 2009, le nombre de places d'hébergement d'urgence réservées aux demandeurs d'asile en France a diminué de 25%. Pendant une semaine, des rassemblements se sont tenus devant la préfecture. Le 1^{er} octobre, des manifestants solidaires se sont invités à la réunion de la Communauté d'agglomération. Philippe Metral-Boffod, conseiller municipal NPA d'Annecy, est intervenu pour défendre les demandeurs d'asile contre la

volonté du président de communauté. La situation des demandeurs d'asile s'est améliorée dès le lendemain, mais la vigilance reste de mise.

DOUBLE PEINE. Ancien élève du lycée Jules-Ferry à Paris, Lou Jatteau devait comparaître devant le tribunal correctionnel, le 21 octobre, pour avoir «volontairement commis des violences» contre la procureure dans le cadre d'un blocage, lors du mouvement contre les suppressions de postes au printemps 2008. Il avait déjà été exclu définitivement de son lycée le 16 mai 2008 pour ces faits (un pouce coincé dans une porte!) qu'il conteste. Pour lui, il s'agit aujourd'hui d'une deuxième injustice. Comme il l'a déjà dit devant le conseil de discipline, il a effectivement participé au blocage mais nie les faits qui lui sont reprochés. Il n'a jamais voulu porter atteinte à quiconque. De plus, il s'agissait d'un mouvement collectif. En l'accusant lui seul depuis le début, la procureure semble en avoir fait une affaire personnelle et politique. À travers Lou, c'est le fait même de pouvoir contester qui est attaqué.



NUCLÉAIRE SCANDALE À CADARACHE

Un nouvel incident mettant en cause la centrale gérée par le CEA, plaide pour l'abandon du nucléaire.

LA DÉCOUVERTE de 39 kg de plutonium dans la centrale de Cadarache (Bouches-du-Rhône) est un véritable scandale. D'autant plus que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a mis trois mois pour signaler cette incroyable « sous-estimation » de résidus de plutonium dans son Atelier de technologie du plutonium (ATPu). Comment une quantité aussi énorme que l'équivalent de six bombes nucléaires a-t-elle pu être entreposée dans la plus totale illégalité ?

Cet « incident » est malheureusement loin d'être isolé : en août dernier, à Gravelines (Nord), une barre de combustible nucléaire est restée « accrochée » en suspension au dessus de 156 autres. Au Tricastin (Drôme), le 7 juillet 2008, lors d'une opération de nettoyage d'une cuve par la société Socatri - filiale de retraitement des déchets d'Areva - une fuite s'est produite et 76 kg d'uranium se sont échappés, provoquant la pollution de deux cours d'eau. Le 23 juillet, des salariés de la centrale ont été légèrement contaminés par des particules radioactives.

Cette accélération du rythme des accidents, les énormes problèmes que rencontrent les chantiers de l'EPR en Finlande et à Flamanville (Manche), tout cela est lié à la désorganisation de ce secteur récemment privatisé, en quête de toujours plus de profits et ayant de plus en plus recours à la sous-traitance. Mais la prolifération du plutonium est, hélas, bien plus qu'un problème « conjoncturel » : il est au cœur de l'industrie nucléaire même. Pourtant le plutonium est le déchet le plus dangereux produit par les centrales nucléaires. Son accumulation représente un risque énorme pour la santé des salariés et la population aux alentours. Respirer une poussière d'un centième de milligramme de plutonium provoque de manière presque certaine un cancer du poumon. Il est en outre très réactif et au-dessus de quelques kilos de combustibles stockés au même endroit, les risques de réactions incontrôlées deviennent très importants. Bien qu'une petite partie du combustible soit réinjectée dans certains générateurs (mélangé à de l'uranium appauvri pour produire du Mox), les stocks de plutonium continuent de croître et sa dangerosité et son potentiel explosif sont tels qu'aucune forme de stockage n'est envisageable.

Ces accidents à répétition, ainsi que les scandaleuses révélations concernant l'état lamentable des anciens sites d'extraction d'uranium ou les déchets nucléaires français qui finissent entreposés dans des containers à l'air libre... en Sibérie(!) placent le lobby nucléaire dans une position très délicate. Cela jette un profond discrédit sur cette industrie, ainsi que sur les institutions publiques censées l'encadrer. La sortie du nucléaire est plus que jamais à mettre à l'ordre du jour avant que le pire n'arrive.

Laurent Grouet



(PHOTO THÈQUE ROUGE/TN)

LYCÉES DERRIÈRE LA « RÉFORMETTE » LA CASSE

La nouvelle mouture de la réforme des lycées, présentée par Sarkozy, vise à adapter l'enseignement à la baisse des moyens et à contrôler les jeunes pour les sélectionner et en exclure certains.

Dix mois après le retrait du projet Darcos, Sarkozy a annoncé, le 13 octobre, les grandes lignes de la réforme des lycées qui devrait entrer en application dès la rentrée 2010. Sans doute pour éviter toute mobilisation avant les régionales, le projet a été sensiblement édulcoré par rapport à celui qu'il avait dû retirer en 2008 face à la mobilisation lycéenne faisant suite à celle de la jeunesse grecque. Il ne s'agit pas pour autant de simples aménagements. Cette réforme comporte de réels dangers et de nombreuses zones d'ombre. L'une des mesures phares permettra aux lycéens de disposer de deux heures d'accompagnement. Leur emploi du temps n'est pas alourdi, mais cela signifie une baisse du volume horaire d'enseignement.

Réalisé « à moyens constants » - 16 000 postes seront supprimés l'an prochain -, ce soutien sera donc effectué par des enseignants payés en heures supplémentaires, voire par des étudiants de master (cf. le rapport Descoings). Le recours aux « locuteurs natifs » pour un meilleur apprentissage des langues étrangères (sans allègement des groupes de langues, mais par la mise en place de « groupes de compétences »), les partenariats culturels et les stages de « remise à niveau » pendant les vacances participent de la même logique d'adaptation et de poursuite de la suppression de postes (80 000 en cinq ans). On a tout lieu de s'inquiéter aussi du volet « orientation » de la réforme, quand dans le même temps le service public d'orientation est remis en cause au profit de la généralisation de plateformes Internet.

L'orientation en cours de parcours scolaire, sous prétexte du « droit à l'erreur » et à la « réorientation », risque de conduire à l'éviction vers la voie professionnelle les élèves les plus fragiles et de renforcer le tri social. La revalorisation des bacs technologiques et le « sauvetage » de la filière L semblent bien loin d'une remise en cause de la hiérarchie des filières et de l'hégémonie de la sacrosainte filière S. En outre, la fin progressive du caractère national du bac, seule garantie aujourd'hui d'une relative équité entre les candidats, est à l'ordre du jour, avec notamment l'introduction d'un contrôle continu sans garde-fous. La place du livret de compétences et son articulation avec le baccalauréat doit être à cet égard un sujet d'inquiétude, d'autant plus qu'il contribuera au fichage des

élèves et des étudiants. Enfin, Sarkozy renforce encore l'autonomie des établissements, dans un premier temps pour l'organisation du soutien. Pour lui, « il est clair que de nouveaux équilibres doivent être imaginés », ce qui annonce des aménagements de programmes et d'horaires à la discrétion des établissements et une remise en cause du principe d'égalité entre les lycées.

Ce projet, loin d'être une réformette, accompagne la saignée de l'enseignement public. Il convient donc de préparer une riposte à la hauteur. C'est possible à condition que les principales organisations syndicales soient plus déterminées à construire le rapport de forces qu'elles ne l'ont été jusqu'ici.

Équipe d'animation Éducation région parisienne

et aussi

PETITES VENGEANCES À CARHAIX. Un an et demi après la lutte victorieuse pour le maintien de la maternité, les femmes du centre de la Bretagne accouchent de nouveau à Carhaix (Finistère). Au lieu de s'en réjouir, Christian Ménard, député-maire UMP de Châteauneuf-du-Faou, revanchard, assigne les personnes qui se sont mobilisées à sa place, à répondre devant le tribunal de Quimper de faits anecdotiques (gribouillis sur des murs, jets d'œufs). D'autres personnes sont convoquées pour l'utilisation de klaxons non réglementaires, de gyrophares, bref du grand banditisme. En bon disciple, le maire de Plonevez-du-Faou, Guy Rannou, s'est rendu à la gendarmerie pour reconnaître des défenseurs de l'hôpital sur des photos prises par la gendarmerie. Résultat : deux condamnations à 594 euros d'amende pour avoir inscrit sur le mur de la permanence du député « l'hôpital de Carhaix vivra ». Rannou devra expliquer sa présence lors des rassemblements en soutien de l'hôpital a servi à aller dénoncer des militants en gendarmerie. Un rassemblement contre cette délation est prévu, samedi 25 octobre, à 11 heures, devant sa mairie. Le combat pour l'hôpital de Carhaix fût victorieux car unitaire.

Nous étions des milliers à manifester pour refuser que le centre Bretagne devienne un désert sanitaire et nous avons gagné. Un collectif de femmes enceintes s'était constitué et avait déposé plainte pour mise en danger de la vie d'autrui à la suite de la fermeture pendant deux mois de la maternité. Elles étaient alors contraintes de faire plus d'une heure de route pour accoucher. L'instruction de cette plainte n'a toujours pas été ouverte. Vous avez dit justice à deux vitesses ?

FERMETURE DE MATERNITÉ À ALFORTVILLE. Le groupe AMS a confirmé la fermeture, en janvier 2010, de la maternité, du bloc opératoire et du service de chirurgie de la polyclinique La Concorde à Alfortville (Val-de-Marne). 34 emplois sur 80 seront à terme supprimés et Alfortville verra disparaître sa seule structure de soins de proximité et sa maternité. La rentabilité est invoquée et les services seront remplacés par un centre de suite de soins, jugé plus rentable. Pourtant, dans cette ville de 43 000 habitants, 800 enfants naissent chaque année. Les maternités du département, saturées, se transforment en usines à bébés, les urgences et les plannings des

hôpitaux ne désengorgeant pas. Encore une fois, la logique de la rentabilité passe avant les besoins de santé de la population. Un collectif pour sauver la maternité et ses emplois s'est créé depuis le printemps autour des sages-femmes en lutte. Il regroupe le personnel, les usagers et différentes organisations politiques et syndicales (PCF, NPA, PG, LO, POI, CCSA, UL CGT, Sud Santé 94, FCPE, etc.). Le collectif fait signer une pétition qui a reçu plus de 3 000 signatures. Il a organisé une manifestation et un rassemblement. Fort de l'unité des usagers, du personnel, de militants, soutenu aujourd'hui par des élus locaux du PS et du PCF, le collectif vient de demander une audience au directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation et au ministre de la Santé. Parce qu'il est possible et nécessaire d'imposer le maintien de la polyclinique, de ses services et de ses emplois, parce que notre santé vaut plus que leurs profits. Toute la politique du gouvernement est résumée ici. Les hôpitaux sont fermés au profit du privé, mais lorsque les actionnaires ne voient pas suffisamment de retour sur investissement, les cliniques ferment à leur tour. Et alors, peu importe la santé des populations.



Nos emplois, pas leurs profits!

LES 450 000 EMPLOIS QUI SONT PARTIS EN FUMÉE...

ON S'EN BRANLE
ON EST EXONÉRÉ DE TAXE CARBONE!



-FAUSOUR-

22 OCTOBRE

MANIFESTER POUR « L'INDUSTRIE » ?

La CGT appelle à une manifestation nationale à Paris, « pour le développement industriel et l'emploi ». Nicolas Sarkozy a réagi en annonçant des « États généraux » pour l'industrie.



objectif de la CGT est que 30 000 personnes manifestent le 22 octobre. L'Union syndicale Solidaires y appelle également.

Venir manifester à Paris est un choix lourd que la CGT a décidé à la veille de son congrès, dans un contexte de débats internes turbulents. Mais faut-il manifester « pour » l'industrie ou pour des revendications? La succession des plans de licenciements a certes mis sur la scène publique des noms connus d'entreprises ou de sous-traitants. L'hécatombe dans ce secteur fait froid dans le dos: 34 000 emplois détruits dans l'automobile en huit mois (sur 260 000 salariés), des bassins d'emplois dévastés. La défense d'une « politique industrielle » semble cependant le thème fédérateur ou le socle commun porté par la CGT, associé à des revendications plus classiques, quoique peu précises (ainsi le droit de « suspendre » des plans de licenciements). Par ailleurs, ce

thème est aussi repris par des structures CGT contestant la stratégie confédérale (syndicats métaux ou chimie). Les documents confédéraux posent néanmoins question sur l'interprétation de la crise. On y explique (conférence CGT de juin 2009) que « la position relative de la France s'est dégradée ». En rajoutant: « les règles de gouvernance des entreprises sont insuffisantes » (?). Suivent des chiffres sur les investissements et la recherche, jugés en retard sur la « concurrence », sur « nos partenaires », notamment l'Allemagne, souvent citée. Cette grille de lecture rappelle le « produire français » des années 1980. Mais plus au fond, en recherchant une explication générale, elle laisse penser que la crise serait en quelque sorte celle de la « mauvaise financiarisation », contre la possibilité de faire de « bons choix », si les pouvoirs publics et le patronat le voulaient vraiment. L'action du 22 octobre aurait donc pour objectif de faire pression dans ce sens. La reprise au bond de cette question par

Nicolas Sarkozy qui prévoit des « États généraux » sur cette « bonne idée » de Bernard Thibault, montre deux choses: que le président veut dialoguer avec la CGT, mais aussi que ce thème touche réellement les salariés. Mais dans quel sens? L'emploi et le salaire sont massacrés par la logique capitaliste, qui est globale, et non pas découpée entre la mauvaise finance et la bonne industrie. Mais il est vrai que l'emploi ne saurait être vécu par les salariés comme une simple occupation du temps, sous l'autorité patronale. L'emploi, le travail, sont chargés de réalité vécue (physiquement, psychologiquement), au contact des outils, des matières, et finalement des productions, qui sont des marchandises vendues, utiles ou non à la société. Dans les entreprises industrielles rendant un service public (SNCF, poste, etc.), l'utilité du travail est évidente et fait partie de la culture professionnelle. Dans le secteur concurrentiel, l'utilité sociale peut être discutable ou contestable, comme

c'est le cas dans l'armement, le nucléaire et... l'automobile. Les marchandises vendues sont parfois dangereuses, à court ou plus long terme. Il n'y a pas d'industrie « neutre » échappant à ce débat sur les finalités humaines et écologiques de la production. Une « politique économique » utile peut et doit être soutenue, dans le prolongement de revendications syndicales précises et chiffrées. Mais elle débouche sur l'appropriation publique et démocratique de secteurs clés de l'économie. SUD Rail se prononce « pour un réaménagement économique et industriel des territoires en vue d'une relocalisation des productions industrielles et agricoles au plus près des consommateurs/utilisateurs ». Les cheminots (CGT, SUD...) défendent le développement du fret contre le camion. Mais ils le font à partir d'un point d'appui: la SNCF n'est pas (pas encore) une entreprise privée. C'est un levier décisif pour donner du sens à des politiques publiques.

Dominique Mezzi

De l'argent, il y en a!

En contrepartie de la baisse de la TVA, les patrons de la restauration s'étaient engagés à diminuer les prix de près de 12%, à créer 40 000 emplois et à augmenter les salaires. Selon un rapport du Conseil des prélèvements obligatoires, on est très loin du compte. Les prix n'auraient baissé en moyenne que de 4,8% et seulement 6 000 emplois pourraient être créés. Ce petit « cadeau » représentera en 2010 un manque à gagner de 3 milliards d'euros!

SAUVEGARDER L'EMPLOI, UNE AUTRE SOCIÉTÉ EST NÉCESSAIRE

DEPUIS des mois, des milliers de salariés luttent contre les fermetures de sites et les licenciements. Des milliers sont victimes de licenciements individuels pour des fautes imaginaires. D'autres acceptent des ruptures conventionnelles.

Avec 1 000 licenciements par jour, 30 000 par mois, c'est une véritable saignée que subit la classe ouvrière. Le prétexte est connu: la crise. Les causes aussi: le système capitaliste ne se maintient qu'au prix de crises répétées qui engendrent chômage, misère et guerres.

Pour en sortir, patronats et gouvernements ont une solution: détruire les emplois, écraser les salaires, augmenter la productivité, c'est-à-dire dégrader nos conditions de travail. Le tout, avec des aides généreuses accordées aux banques et aux entreprises. Les réponses des syndicats et partis de gauche sont de deux types: soit acceptation loyale du cadre capitaliste avec, comme seuls garde-fous, des Plans de sauvegarde de l'emploi négociés « honnêtement ». Soit une politique industrielle nationale qui esquive les questions qui fâchent dans le cadre du système: qui décide de produire quoi? Comment produit-on? Et tous se retrouvent dans le vote d'aides aux entreprises dans les exécutifs départementaux ou régionaux. Inutile de convoquer économistes ou experts pour qu'ils bâtissent des plans de relance, de réindustrialisation, de défense de l'économie nationale. Luttons dès maintenant pour une société dont l'objectif soit la satisfaction des besoins du plus grand nombre, sans dégrader l'environnement ni mettre en péril la planète.

Il faut arrêter la destruction des services publics: dans la santé, dans l'éducation, dans les secteurs de l'énergie et de la communication, partout où privatisation et rentabilisation entraînent des milliers de suppressions de postes.

Il faut développer la lutte contre tous les licenciements, contre la dégradation des conditions de vie et de travail qui conduisent des salariés au suicide, pour des salaires qui ne permettent pas seulement de survivre grâce aux crédits « revolvers ».

Plutôt que de se tuer au travail, il faut réduire massivement le temps de travail et partir plus tôt à la retraite. Pour gagner sur l'emploi, il faut un rapport de forces, un affrontement politique au moins national. C'est à cela que nous œuvrons. La manifestation du 22 octobre ne saurait être qu'un premier pas dans cette voie à condition qu'elle ne reste pas sans lendemain.

Robert Pelletier



ÇA CHAUFFE! Après plus de quatre mois de conflits, les Chaffoteaux sont de plus en plus remontés contre leur direction. Ils revendiquent une prime de licenciement extralégale de 100 000 euros pour chacun des salariés qui doivent être licenciés. Bien que la direction exige la reprise du travail en contrepartie du versement de la prime, les salariés continuent de lutter pour la sauvegarde de leur emploi en bloquant l'usine. Pour eux, il est aussi très urgent de mobiliser la population dans l'unité, pour mettre en échec le plan de la direction, par une grande manifestation. En juin dernier, le groupe ATG a annoncé aux 250 travailleurs demeurant à l'usine, 207 licenciements, confirmés depuis. Il y a huit ans, l'entreprise Chaffoteaux comptait encore 870 salariés. ATG l'a dépouillée progressivement de ses machines, a licencié une grande partie des travailleurs et a multiplié les recours au chômage partiel, ces derniers mois. Une fois de plus, « les patrons voyous » veulent faire payer la crise aux

salariés, alors que le groupe prévoit de réaliser 7,8 millions de profits en 2009. Le NPA des Côtes-d'Armor continue de proposer à tous les partis et organisations de gauche une rencontre urgente, dans les prochains jours, pour un soutien sans faille et la possibilité d'envisager une riposte unitaire de grande ampleur.

SERVICE PAR TERRE! Les salariés de Servisair à Orly se battent pour la garantie de leurs emplois (432 CDI). Les contrats de sous-traitance (ici les bagages, enregistrement des clients... pour le compte d'Easyjet ou Royal Air Maroc) sont remis sur la table tous les cinq ans et revus à la baisse. Lorsque le donneur d'ordre change de sous-traitant, seuls 80% des salariés de ce dernier ont la garantie d'aller dans la nouvelle entreprise. Et les primes et autres avantages sont remis en cause. C'est donc une menace de fermeture d'entreprise qui pèsent sur la tête des salariés régulièrement.

En 7 ans, depuis la loi Vaillant sur la sécurité quotidienne, votée fin 2001 après les attentats du 11 septembre, le dispositif législatif s'est considérablement durci. En effet, une vingtaine de lois ont été votées allant toutes dans le même sens : pénalisation à outrance de tous les délits de la misère, mise à l'écart définitive d'une partie de la population, criminalisation de la jeunesse, des sans-papiers, de ceux et celles qui résistent, fichage de la population, etc.

Les lois sécuritaires ont deux objectifs : contenir les populations inutiles pour l'ordre économique, les classes non laborieuses, considérées comme dangereuses (chômeurs, jeunes des cités, immigrés, mendiants, prostituées, nomades) et traiter pénalement les questions sociales en mettant la justice aux ordres.

Des années de discours sur « l'insécurité » de la droite mais aussi du Parti socialiste ont permis le vote de ces lois, sans réelles mobilisations, hormis celles des professionnels concernés et des associations de défense des droits.

Il nous semble utile de revenir sur l'ensemble de ce dispositif pénal qui a de réelles conséquences sur la vie de centaines de milliers de personnes. Nous savons que la justice de ce pays est une justice de classe, et nous sommes sans illusion sur l'attitude des magistrats dont la plus grande partie est issue des classes aisées ou privilégiées. Cependant, les juges et procureurs qui ont une autre conception de la justice, et il en existe, ont de moins en moins de marge de manœuvre, notamment avec le renforcement du lien entre le parquet et la chancellerie. Les procureurs des tribunaux qui ne font pas appel lorsque les peines plancher n'ont pas été appliquées sont convoqués par la chancellerie. Les juges des libertés qui ne réclament pas assez de détention provisoire sont déplacés d'office vers des juridictions de moindre importance, comme les postes de juge aux affaires familiales. Par de constantes pressions, la chancellerie essaye de soumettre toujours un peu plus l'autorité judiciaire, grignotant un peu plus chaque jour le peu d'indépendance qui reste à la justice.

ASSEZ D'I ET DE RÉF

TROIS LOIS SUR LA RÉCIDIVE DEPUIS 2005

À chaque fait divers, le gouvernement répond par une nouvelle loi répressive. C'est ce que le Syndicat de la magistrature appelle à juste titre le « populisme pénal ».

Dernièrement, le meurtre d'une femme par une personne qui avait purgé sa peine de prison, suite à sa condamnation pour viol, a servi de prétexte à Sarkozy et ses sous-fifres Hortefeux et Alliot-Marie pour faire voter la troisième loi sur la récidive depuis 2005... Déjà présentée par Rachida Dati en novembre 2008, elle sera discutée au Parlement en novembre, pour y inclure notamment la castration chimique obligatoire pour certains condamnés. Or, en France, il n'y a que 1,6% des auteurs de crimes sexuels et 3,4% des auteurs de délits de mœurs qui récidivent.

Lors de la détention, le soin ou le suivi psychologique des auteurs d'agressions et de crimes sexuels sont devenus plus qu'aléatoires car les postes de médecins traitants et de psychiatres sont de moins en moins pourvus dans les prisons. La castration chimique obligatoire n'est pas la solution et il est illusoire de penser qu'une société puisse être sans risque, sauf à souhaiter que toute personne susceptible d'être dangereuse soit enfermée à vie.

Les deux premières lois sur la récidive ont été adoptées l'une en décembre 2005 et l'autre en août 2007, avec la mise en place des peines plancher. Pour les majeurs, en cas de récidive légale (répétition d'un délit ou d'un crime identique ou appartenant au même groupe que celui déjà jugé), le juge doit appliquer un minima de peine d'emprisonnement (à l'exclusion de toute autre alternative) dès le deuxième délit, sauf à justifier que le condamné présente des circonstances exceptionnelles d'insertion. Dans les procédures d'urgence, les juges qui n'ont ni le temps ni les moyens de prédire l'absence de récidive appliquent systématiquement les peines plancher. Cela peut donner deux ans de prison pour détention de 30 grammes de stupéfiant ou trois ans pour un vol de parapluie.

Pour les mineurs, les peines plancher s'appliquent également, quel que soit l'âge du jeune (de 13 à 18 ans). À partir de 16 ans, les mineurs peuvent être condamnés comme des majeurs. L'excuse de minorité qui divise par deux la peine encourue ne s'applique plus à partir de 16 ans, sauf exception fortement justifiée.

Toutes les études scientifiques montrent que la récidive est toujours plus importante après avoir purgé la totalité d'une peine de prison qu'après une peine alternative à la détention ou une sortie de détention anticipée et préparée.

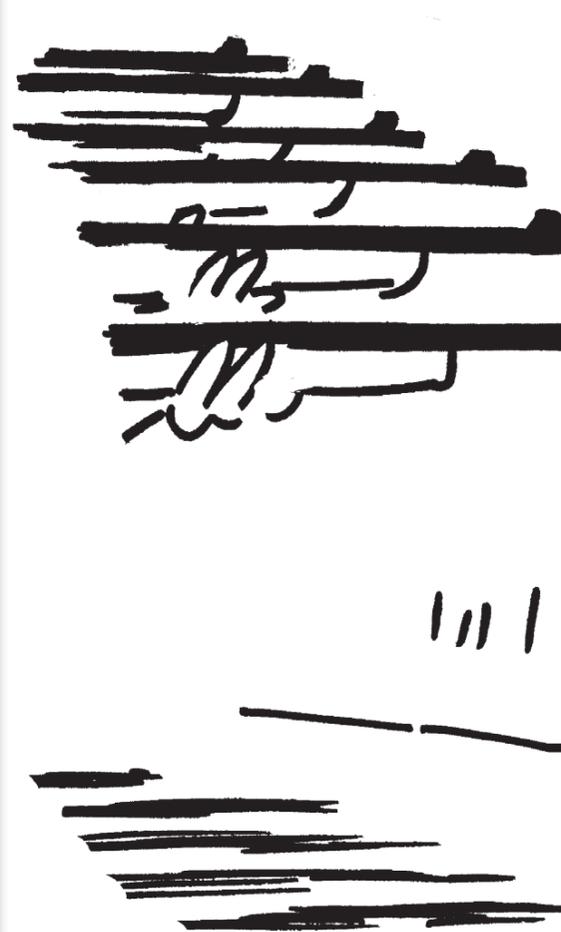
Ces lois sur la récidive font de la prison le modèle unique de la peine, au détriment des peines alternatives ou des aménagements de peine.

CONSÉQUENCE SUR LES PRISONS

L'augmentation de la détention est considérable. On comptait au 1^{er} juillet 64 250 détenus pour 51 000 places. Le taux moyen de surpopulation carcérale est de 140%.

La France est condamnée régulièrement pour les conditions dégradantes de détention. Le chiffre des suicides en prison est terrible : 110 depuis le début de l'année.

La prison reste une zone de non-droit et la récente loi pénitentiaire n'a pas proposé de réelles améliorations quant aux droits des détenus et à leur dignité.



LES PROPOSITIONS DU NPA

- Abrogation de toutes les lois sécuritaires et suppression du fichage de la population.
- En finir avec le droit pénal d'exception, notamment en supprimant les cours d'assises spéciales.
- Dépénalisation des infractions suivantes : le séjour irrégulier des étrangers et l'usage de stupéfiants. D'une façon plus générale, nous sommes pour la légalisation du cannabis.
- Développer les alternatives à l'incarcération afin que l'enfermement devienne l'exception.
- Restaurer l'indépendance de la justice en coupant le lien entre la chancellerie et le parquet.
- Suppression des parquets généraux, courroie de transmission entre le ministre et les parquets.
- Arrêt des deux projets de réforme sur les juges d'instruction et la justice des mineurs.

PROJET DE JUSTICE DE

La suppression de l'ordonnance très médiatique au moment de sur la justice des mineurs, est pour le gouvernement. Le projet des mineurs a été rendu public adopté d'ici fin juin.

Ce code constitue une profonde réforme pour la jeunesse. Il met plus sévère pour les mineurs sanction, la peine, la condamnation l'éducation un simple habillage remplacée par la volonté de l'éducation, c'est l'exemplarité en avant.

Sans attendre ce nouveau code de l'ordonnance de 1945 est en place des centres fermés pour Établissements pénitentiaires massive des foyers éducatifs et Protection judiciaire de la jeunesse

iments

INJUSTICE PRESSION!



LOI SUR LA DES MINEURS

de 1945, annoncée de façon
la sortie du rapport Varinard
plus que jamais d'actualité
et de code pénal de la justice
ic et devrait être soumis et

de régression et un projet dan-
et en place une justice par-
urs que pour les majeurs: la
ation deviennent la règle et
ge. La volonté d'éduquer est
punir. Au lieu de miser sur
de la sanction qui est mise

de, la philosophie éducative
déjà mise à mal par la mise
our mineurs, l'ouverture des
our mineurs, la suppression
des centres d'insertion de la
esse.

LA SUPPRESSION DU JUGE D'INSTRUCTION

Le projet de loi sera débattu d'ici juin 2010. Le juge d'instruction sera remplacé par un juge de l'enquête et de de la liberté qui aura comme seule compétence le contrôle sur les enquêtes pénales. Ce sont les procureurs liés au ministre de la Justice, donc au pouvoir politique, qui auront le pouvoir d'instruire. Si les juges d'instruction aujourd'hui s'occupent de 5% des affaires pénales, ils instruisent systématiquement en matière criminelle et peuvent notamment instruire sur toutes les affaires mettant en cause l'État en matière de santé publique, de dossiers environnementaux, de finances publiques et de corruption.

Supprimer les juges d'instruction, c'est de fait supprimer l'instruction liée aux affaires politico-financières ou aux scandales remettant en cause le rôle de l'État. Le procureur étant aux ordres du pouvoir politique, toute affaire «sensible» pourra être étouffée. C'est un des objectifs de cette réforme.

LES PRINCIPALES LOIS SÉCURITAIRES ADOPTÉES DEPUIS 2001 (HORS RÉCIDIVE)

Loi Vaillant du 15 novembre 2001 sur la «sécurité quotidienne»
Délict de fraude dans les transports, fouilles des véhicules et contrôles d'identité, témoins anonymes.

Loi Perben 1 du 9 septembre 2002 sur les «orientations de la justice»

Juges de proximité, extension des comparutions immédiates, référé détention, centres fermés pour les mineurs et comparutions à délais rapprochés, sanctions éducatives à l'âge de 10 ans.

Loi Sarkozy du 18 mars 2003 sur la «sécurité intérieure»

Délits de pénalisation de la pauvreté (mendiants, prostituées, nomades), fouilles et contrôle d'identité, fichiers, augmentation des pouvoirs policiers.

Loi sur l'immigration du 26 novembre 2003

Augmentation de 12 à 32 jours pour le délai de rétention des sans-papiers, maintien de la double peine.

Loi sur l'asile du 10 décembre 2003

Liste des pays sûrs (permet le rejet automatique de la demande d'asile), asile territorial, refus de l'asile si le renvoi est possible dans une partie sûre du territoire d'origine, rejet possible si la police juge la demande d'asile manifestement infondée, Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et commission de recours sous autorité conjointe des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

Loi Perben 2 du 9 mars 2004 sur la «criminalité organisée»

Augmentation des possibilités de détention provisoire (saisine directe par le parquet du juge des libertés et de la détention), instauration du système des repentis, pouvoirs policiers considérables en garde à vue pour de nombreux délits (séquestration, vol, coups et blessures, dégradation, recel) et crimes en bande organisée (72 h sans avocat, perquisitions domiciliaires et enquête préliminaire, écoutes, poses de micro et de caméra autorisées; «plaider coupable» (comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité).

Loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance

Les populations ciblées sont les personnes en difficulté économique, familiale ou sociale. De façon scandaleuse, le lien est créé entre difficultés sociales, éducatives ou matérielles et délinquance, créant une forme de «présomption de la délinquance». Le secret professionnel est mis à mal car la loi prévoit que «tout professionnel de l'action sociale qui intervient au profit d'une personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles en informe le maire».

Loi de février 2008 «relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental»

À la fin de leurs peines, les détenus jugés dangereux pour la société, condamnés à quinze ans de réclusion ou plus, seront placés dans des «centres socio-médico-judiciaires» dont l'encadrement sera assuré par l'administration pénitentiaire. Les criminels concernés par cette décision seront envoyés vers ces centres sur l'avis d'une commission pluridisciplinaire (médecins, magistrat, préfet, responsables pénitentiaires) qui renouvellera ou non sa décision une fois par an. À l'origine destinée aux seuls pédophiles récidivistes, la loi a été élargie à tous les condamnés pour crimes «odieux» à la demande du gouvernement. Cela signifie de fait un enfermement à vie pour certains, notamment les prisonniers politiques contre lesquels s'exercent la vengeance d'État.

Loi de juillet 2009 sur les bandes et les cagoules

Fichage de la population. Plus de 40 fichiers ont été recensés et les deux plus connus sont le Système de traitement des infractions constatées (Stic) et le Fichier national des empreintes génétiques (FNAEG). Le Stic contient toutes les personnes ayant été entendues (comme témoin ou comme suspect) par la police. Le seul Stic recensait 5 552 313 personnes mises en cause et 36 500 000 procédures en décembre 2008, avec un taux d'erreur impressionnant puisque seules 17% des fiches étaient exactes. Refuser de se soumettre au prélèvement d'ADN, devenu de plus en plus systématique dès qu'une personne est mise en cause, est passible d'une peine de prison!

Alors que la mobilisation, il y a un an, avait permis de faire reculer le gouvernement sur le fichier Edvige, il a profité des événements de Poitiers pour publier au *Journal officiel* la création de deux nouveaux fichiers, par décret du 18 octobre. Le premier fichier est destiné à «prévenir les atteintes à la sécurité publique»: il cible les bandes, les hooligans et les groupuscules. Le second est destiné à «collecter et stocker des informations sur les personnes postulant à un emploi dans la police, la gendarmerie ou dans des sites «sensibles», comme les aéroports et les centrales nucléaires». Les mineurs peuvent être inscrits dans la première base de données dès 13 ans, et à partir de 16 ans dans la seconde. Ces deux nouveaux fichiers constituent une atteinte supplémentaire aux libertés publiques et ne fait que confirmer l'acharnement du gouvernement à transformer la jeunesse en classe dangereuse.



ALLEMAGNE DÉFAITE DE LA DROITE

La droite a été battue aux élections régionales de quatre Länder, mais les dirigeants des Verts et de Die Linke s'engagent dans des coalitions libérales.

LE SPD, Die Linke et les Verts ont réussi à battre la droite dans quatre des cinq Länder (États) appelés à voter (Brandebourg, Thuringe, Schleswig-Holstein et Sarre). Ce résultat intervient après la victoire de la droite aux élections générales qui a bénéficié d'une érosion massive de la social-démocratie (lire *Tout est à nous!* n° 24). Le bon score obtenu par Die Linke, passant de 8,7% en 2004 à 11,9%, témoignait de la volonté de toute une partie de l'électorat social-démocrate de trouver une alternative à la politique anti-sociale du SPD. Comme dans la plupart des pays d'Europe, la social-démocratie est en crise et se plonge dans des débats internes qui cachent l'essentiel : comment faire des réformes dans un capitalisme en crise qui ne leur laisse aucune miette pour les faire. Malheureusement, la direction des Verts et de Die Linke apportent une réponse contraire aux aspirations de tous les déçus de la social-démocratie.

Après sa participation à l'exécutif de Berlin avec le SPD, Die Linke vient de décider d'entrer dans un gouvernement de coalition avec ce parti dans l'État de Brandebourg, sans tenir compte du bilan de cette cogestion à Berlin qui a conduit à une série de privatisations et de désenchantement dans la gauche radicale. Il est vrai qu'Oskar Lafontaine, président de Die Linke, avait toujours souhaité de telles coalitions mais jusqu'à présent, c'était le SPD qui s'y opposait.

Du côté des Verts, leurs dernières décisions politiques sont tout aussi inquiétantes. En Sarre, le fief d'Oskar Lafontaine, qui en fut le président alors qu'il dirigeait encore le SPD et qui a fait 21% aux dernières élections, les Verts ont décidé de participer à un gouvernement de coalition avec les libéraux du FDP et les conservateurs de la CDU. Une véritable honte, et on aimerait savoir ce qu'en pensent les Verts français. En Thuringe, la coalition s'est faite entre la CDU et le SPD. Toutes ces alliances politiciennes qui visent à maintenir en Allemagne une orientation politique libérale ne manqueront pas d'aviver les tensions internes dans le SPD comme dans Die Linke.

La crise de la social-démocratie va continuer. On ne peut écarter des inflexions de gauche de secteurs du SPD allant à la recherche d'alliances avec Die Linke. Mais ces inflexions restent dans le cadre d'un accompagnement social-libéral de la crise. Cogérer des gouvernements régionaux avec le SPD entraînerait Die Linke dans la co-responsabilité des plans d'austérité que s'approprient à déployer les classes dominantes. Die Linke représente un espoir pour des millions de salariés dans la recherche d'une alternative à la social-démocratie. Cet espoir ne peut s'accompagner de participation à des coalitions avec cette dernière. Au contraire, ce qui est à l'ordre du jour aujourd'hui en Allemagne, c'est une politique indépendante et anticapitaliste.

Yohan Haupt



Astrakhan. Oleg Shein s'exprime devant ses partisans. (DR)

RUSSIE PARODIE ÉLECTORALE DE POUTINE

Le parti de Vladimir Poutine, « Russie Unie », est arrivé largement en tête des élections locales en Russie. C'est le résultat de fraudes massives qui se sont déroulées dans un climat d'intimidation et d'arrestations des militants démocratiques.

Le 11 octobre ont eu lieu en Russie des élections régionales, municipales et de districts. Le degré de falsification a atteint un tel point que, pour la première fois dans le pays, les électeurs sont sortis dans la rue pour exprimer leur colère. C'est le cas notamment à Moscou, dans les républiques du Daghestan et des Maris, dans la région de Toula (sud de Moscou) et dans la ville d'Astrakhan (mer Caspienne), où les habitants élisaient leur maire. À Moscou, de nombreux candidats de l'opposition n'ont pas eu le droit de se présenter et les partis d'opposition n'ont pas eu accès aux médias. Un rassemblement de protestation contre les fraudes électorales a eu lieu le 16 octobre. Des députés y ont participé et des militants ont témoigné des nombreuses fraudes auxquelles ils ont assisté. Ils demandent l'annulation des élections. Ce rassemblement pacifique a été dispersé par les Omon, les forces spéciales

du ministère de l'Intérieur. Six militants ont été arrêtés de manière très violente, dont Carine Clément¹, responsable de l'Institut de l'action collective (IKD) à Moscou. Une femme a été traînée 30 mètres sur le sol pour être embarquée. D'autres militants, venus protester devant le poste de police où les militants étaient enfermés dans des cages, ont eux-mêmes été arrêtés.

À Astrakhan, le maire sortant, Sergeï Bojenov, a utilisé des méthodes de gangster afin d'empêcher son opposant, le député à la Douma Oleg Shein, d'être élu. Oleg Shein, coprésident du syndicat Zachita Truda (Défense du travail) et de l'Union des habitants, proposait un programme axé sur les thèmes de l'autogestion (des logements des comités de quartier à la prise de décision), de la lutte contre la corruption et l'arbitraire, du développement du petit commerce.

Un film documentaire, *Le Coup des gangsters d'Astrakhan*, a été tourné sur ces

méthodes et sera présenté à la presse. Dès le lendemain des élections, de jeunes militants soutenant Oleg Shein ont établi un camp de toile, le « Maidan d'Astrakhan », au centre de la ville. Devant ce camp, des manifestations ont lieu tous les jours pour soute-

nir les revendications des habitants, demander l'annulation des élections et l'organisation de nouvelles élections, libres et démocratiques.

Correspondant

¹ Lire son interview dans *Tout est à nous!* La revue n° 3

Message d'Oleg Shein aux mouvements sociaux, syndicaux, aux organisations politiques de gauche en Russie et à l'étranger.

Le 11 octobre, on a voté la victoire aux habitants d'Astrakhan, à ceux qui pensent librement et font preuve de sens citoyen. [...] À la suite de falsifications massives et de l'usage de méthodes criminelles, le maire sortant, affilié à Russie Unie, a remporté 65% des voix, contre 27% au candidat de l'opposition et des mouvements sociaux que je représente. Ces chiffres ne sont rien d'autre qu'une fiction.

Depuis le 12 octobre, au centre d'Astrakhan, a été planté un camp de tentes. [...] Chaque soir ont lieu des rassemblements au cours desquels plusieurs centaines de militants et d'électeurs viennent manifester leur colère par les slogans « Rendez Astrakhan à ses habitants! », « Non au pouvoir des bandits à Astrakhan ».

Dans les rues d'Astrakhan les gens sont sous le choc, ils ont le sentiment de s'être fait voler leur voix. Il n'y a pas que le problème des falsifications, il y a les nombreux passages à tabac des militants et des observateurs, la mise à l'écart des observateurs de l'opposition lors du comptage des voix et même des arrestations.

et aussi

ESPAGNE: BATAILLE POUR L'IVG. Alors que le 17 octobre, en France, on manifestait pour les droits des femmes, en Espagne, ce sont des centaines de milliers de « pro-vita » qui ont battu le pavé contre un projet de loi visant à libéraliser l'avortement jusqu'à quatorze semaines, dès 16 ans. Si cette loi proposée par José Luis Zapatero était adoptée, la législation espagnole s'alignerait enfin sur la plupart des règles en vigueur dans les démocraties européennes. Il est vrai qu'aujourd'hui, l'Espagne n'autorise l'avortement qu'en cas de viol, de malformation du fœtus ou de danger pour la santé physique ou psychique de la mère. Pourtant, la population reste divisée entre partisans et opposants à la réforme. Pire, les catholiques espagnols, soutenus par la droite et l'Église, se mobilisent massivement pour ne pas faire évoluer les choses et contraignent le gouvernement à reculer sur ce projet. Cette offensive anti-avortement a de quoi inquiéter ceux qui, depuis des années, se battent pour la liberté de choix des femmes...

NIGER: URANIUM ET DICTATURE. Le président du Niger, Mamadou Tandja, au pouvoir depuis dix ans, s'est octroyé, en août, une rallonge de trois ans en dissolvant la Cour constitutionnelle et le Parlement et a organisé, le 20 octobre, des élections législatives, boycottées par l'opposition et où tous les candidats sont ses amis. Face à ce « putsch constitutionnel », des milliers de personnes ont manifesté pour réclamer le départ du dictateur. La France n'a que très mollement protesté car elle a un « partenariat stratégique » avec ce pays où Areva exploite des mines d'uranium sous bonne garde des militaires, dans des zones où les journalistes sont interdits. Pour protéger les exploitations, l'armée réprime la population touareg. Le Niger va devenir le deuxième producteur d'uranium du monde derrière le Canada et, avec le contrat d'exploitation du nouveau gisement d'Imouraren, la moitié de l'approvisionnement des centrales nucléaires françaises proviendra du Niger. Comme le dénonce le collectif « Areva ne fera

pas la loi au Niger », cette exploitation entraîne une consommation d'eau importante (25 millions de m³ par an) et la possible contamination radioactive des nappes phréatiques non renouvelables de la région d'Agadez qui assurent la survie depuis des millénaires des populations nomades. Les puits et sources finiront par s'assécher et détruiront l'économie pastorale du pays. Le collectif demande un moratoire sur la mise en exploitation de la mine tant qu'une étude d'impact indépendante n'aura pas été faite. La population ne bénéficie en rien de cette exploitation de l'uranium. Le pays est en dernière place des pays du monde selon le classement de l'Indice de développement humain. Cela n'empêche pas Areva de déclarer qu'elle « peut contribuer au développement du pays ».



BD
LA MAIN VERTE/Hervé Bourhis/FUTUROPOLIS/
16 EUROS
Herbert est auteur de BD, il vit avec sa compagne et son fils, quand soudain éclate la terrible crise énergétique qui couvait depuis de nombreuses années. C'est la fin de la société de consommation, avec des carottes qui passent à 50 euros le kilo ! Alors que ses BD n'intéressent plus personne, Herbert devient vélo-taxi, tandis que sa compagne casse le plancher de leur maison pour le transformer en potager. C'est dans ce contexte que le héros décide de rallier Tours, depuis Bordeaux, pour demander à son père ses recettes ancestrales pour faire pousser des légumes... Un road-movie écolo à travers une France engagée dans une décroissance forcée, pays au bord du chaos tandis que la population est livrée à elle-même. Ce récit est mené tambour battant par l'auteur, avec beaucoup d'humour.
Sylvain Pattieu

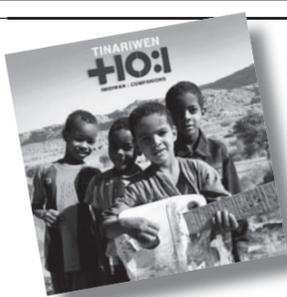


THÉÂTRE
POÈMES ET MUSIQUE/ Mahmoud DARWICH/Par la compagnie Barok-Théâtre

La compagnie Barok-Théâtre reprend les poèmes de Mahmoud Darwich, une des figures de proue de la poésie palestinienne, et les met en scène. Trois comédiens entremêlent français et arabe pour faire revivre l'engagement et la force des vers du poète, et un musicien ponctue, improvise et rythme la lecture entre traditionalisme et modernité, transportant le spectateur dans l'univers militant et troublant de Darwich. Sans doute avouons-nous besoin aujourd'hui de la poésie, plus que jamais, afin de recouvrer sensibilité et conscience de notre humanité menacée et de notre capacité à poursuivre l'un des plus beaux rêves de l'humanité : la liberté, la prise du réel à bras le corps, l'ouverture au monde partagé et la quête de l'essence.

Linda Sehili

toutes les dates sur
www.npa2009.org



MUSIQUES
IMIDIWAN/Tinariwen/AZ

Les Touaregs sont de ces peuples que l'on passe par pertes et profits. Le colonialisme a partagé leur désert entre plusieurs États, laissant à d'autres le soin de régler – ou non – le problème de leurs droits. La nature y a enfoui de l'uranium et inutile de préciser que ce genre de matière première n'apporte que rarement le bonheur à ceux qui marchent au-dessus. Tinariwen est à l'image de ce destin. Fondé à la fin des années 1970 lors d'un exil en Libye, le groupe garda sa consistance polymorphe et ouverte aux compagnonnages de passage (dans ce cas les voix féminines se font une petite place). Mais, surtout il a su ouvrir la palette du chant populaire à de nouvelles thématiques (l'exil, le quotidien, etc.) en empoignant les guitares électriques d'Occident pour redonner un souffle à la parole de leur combat contre l'oubli. Ce troisième album l'entonne encore et toujours.
King Martov



THÉÂTRE
1984/Théâtre de Ménilmontant

1984, roman de George Orwell, a marqué tous les esprits en plongeant ses lecteurs dans la pire civilisation totalitaire. Dans celle-ci, les hommes sont traités comme des animaux. Seuls un homme et une femme tentent de se rebeller alors qu'ils sont broyés par le système. Un spectacle tiré de ce roman est actuellement joué au théâtre de Ménilmontant, à Paris, jusqu'en décembre. Une mise en scène impressionnante, une atmosphère oppressante, déshumanisée, violente, mêlant cinéma et théâtre, fait la force de cette pièce. Florence Nilsson et Sébastien Jeannerot campent à merveille ces personnages coincés dans le pire des mondes. Monde pas si éloigné que ça quand on sait qu'en Angleterre, il y a une caméra de surveillance pour quinze habitants et que la France se dirige vers une situation similaire.
Coralie Wawrzyniak



www.tactikollectif.org

Tactik est un collectif qui fait parler de lui depuis un bon moment dans les quartiers nord de Toulouse, tant leur engagement est important ! Soucieux de la réalité sociale et politique, ces copains d'enfance défendent leur indépendance acquise par le disque Motivés et garante de l'originalité tranchante et politique, et articule les deux versants citoyens entre musique et militantisme. L'aventure du groupe Zebda, plus citoyen que star, est inséparable de cette vie associative et du rôle social de l'artiste.

www.jamelesartistes.info

Aimer les artistes ne veut pas dire aimer pour autant Hadopi. Modeste réponse au site de propagande « jamelesartistes », commandé par le ministère de la Culture et les lobbys de l'industrie musicale, cette page rassemble une série de sites anti-hadopi. Entrées nécessaires à nos luttes, n'avalons pas la dangereuse pilule Hadopi sans avoir cherché sur ces sites les armes qu'il nous manque !

vidéo en ligne: Big Brother State

Big Brother State est un court film éducatif de ce que les politiciens revendiquent pour la protection de notre liberté, qui constitue à nos yeux des lois répressives. Fichiers informatiques, téléphones portables, internet, association de la carte de crédit et du code barre, réseau Échelon, etc. George Orwell avait raison : Big Brother is watching you !

LE GHETTO LUTTE MAREK EDELMAN 1919 - 2009

Marek Edelman, mort il y a deux semaines à l'âge de 90 ans, était non seulement un témoin direct de l'occupation de la Pologne par l'Allemagne nazie mais aussi un militant politique et l'un des acteurs centraux de la résistance dans le ghetto de Varsovie.

Si j'avais à lister les cinq livres qui m'ont le plus marqué ces dernières années, ce livre, écrit en 1945, en ferait certainement partie. Marek Edelman y décrit la répression féroce des 3 millions de juifs du pays et la création de ghettos en 1940, dont celui de Varsovie où sont entassés derrière des murs et des barbelés 300 000 juifs dans des conditions de plus en plus abominables. Puis, très rapidement, ce sont les rafles et les déportations vers les camps d'extermination et une population qui chute à 60 000. Edelman décrit l'effroyable brutalité des Nazis et leur toute-puissance qui entraînent une résignation chez la population et un refus de croire les informations qui circulent sur la vraie destination des trains. Mais il décrit aussi comment des militants politiques comme lui (membre du Bund, une organisation de juifs socialistes) s'organisent avec les moyens du bord, des tracts dupliqués dans des caves, des cocktails Molotov et, plus tard, quelques grenades et pistolets qu'ils obtiennent de l'extérieur par la résistance polonaise émergente. Enfin, il nous livre la description de l'incroyable insurrection finale en avril 1943, lorsque quelques centaines de combattants repoussent des milliers de soldats allemands armés jusqu'aux dents et le terrible incendie qui rase le ghetto, le seul moyen que les Allemands trouvent pour venir à bout de cette résistance héroïque. Des cinq membres dirigeants de l'insurrection, Marek Edelman sera le seul à en sortir vivant (par les égouts) avec une quinzaine de camarades. Il retrouvera la résistance à l'extérieur et participera à la nouvelle insurrection de Varsovie, en 1944.



Plus qu'un récit historique, c'est l'histoire d'hommes et de femmes à la fois extraordinaires et très ordinaires, que Marek Edelman a connus personnellement, avec leurs forces, leurs faiblesses, leurs amours, mais bien sûr des valeurs humaines très fortes et un immense courage.
Un livre à lire et à faire lire.

Mémoires du ghetto de Varsovie,
Marek Edelman
En poche, aux éditions Liana Levi, 7€



FIDÈLE À SES IDÉES DE JEUNESSE

Très jeune, Marek Edelman rejoint le Bund, une organisation opposée au projet sioniste. Après la guerre, il refuse d'émigrer en Israël et devient un médecin cardiologue très réputé. Emprisonné brièvement en 1968 lors d'une campagne antisémite menée par le régime stalinien, il fait de nouveau parler de lui en 1980 en militant au sein de Solidarnosc, dans le grand mouvement contre la dictature. À l'époque, on prétend que certains vieux bureaucrates cardiaques n'osent pas l'attaquer car ils sont suivis par son service à l'hôpital, mais cela ne l'empêche pas

d'être interné lors du coup d'État de Jaruzelski. Plus tard, de peur qu'une figure aussi respectée que Marek Edelman puisse cristalliser autour de lui une opposition, le régime essaya de l'acheter en lui proposant les honneurs militaires polonais, qu'il refuse.

ANTISIONISTE

En tant que personnage emblématique de la résistance, il est interviewé pour le documentaire *Shoah* (un film à voir absolument), mais l'antisionisme d'Edelman ne cadrant certainement pas avec la vision pro-Israël du réalisateur Claude Lanzmann, l'interview n'est pas retenue. Enfin en 2002, il renoue avec ses positions antisionistes et choisit son camp. Lors du procès truqué du dirigeant palestinien Marwan Barghouti, Marek Edelman adresse une lettre de solidarité au mouvement

palestinien, « Aux commandants des opérations militaires, paramilitaires et partisans, à tous les soldats des organisations combattantes palestiniennes ».

À 80 ans, Marek Edelman était resté fidèle à l'internationalisme et au refus viscéral de l'injustice, le même qui résonne si fort dans son livre qu'il a écrit quand il n'en avait que 25.

Ross Harrold



UN MONDE DÉFAIT

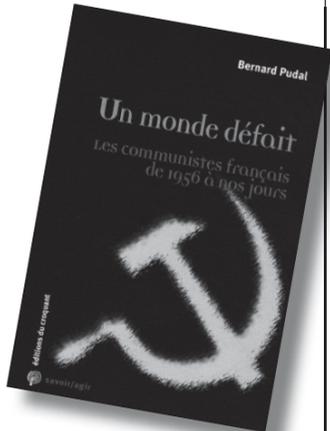
LES COMMUNISTES FRANÇAIS DE 1956 À NOS JOURS

BERNARD PUDAL

EDITIONS DU CROQUANT

215 PAGES

18 EUROS



l'essai

BERNARD Pudal figure désormais parmi les principaux spécialistes de l'histoire et de la sociologie du PCF. Dans son dernier ouvrage, il se penche sur l'après-1956. Il prend le temps de se distancer à la fois des nostalgiques, qui souhaitent réhabiliter la part présumée non stalinienne de l'histoire du PCF, et des anti-communistes qui souhaitent entériner l'échec du projet communiste lui-même. Il indique également à quel point la crise du PCF se nourrit de lourds paramètres exogènes, du point de vue des rapports de forces sociaux et politiques. Il s'attache à décrire, dans le cadre de l'aggiornamento consécutif à la mort de Staline, la tentative de refonder les bases intellectuelles du parti tout en maintenant les intellectuels communistes sous contrôle, ce qui implique à la fois une prise de distance progressive de nombre d'entre eux avec le PCF et une reprise en main brutale par l'appareil dirigeant des outils d'élaboration théorique. Il aborde également la nouvelle stratégie d'union de la gauche, conçue sur le modèle du Front populaire, qui attire au PCF, notamment dans l'après-68, des militants venus des classes moyennes séduites par ce projet. La combinaison de cette mutation sociologique profonde avec la rupture du programme commun en 1977 amène ensuite le PCF à une « politique de survie bureaucratique », sans repères stratégiques mais avec une politique interne visant à éliminer toute opposition. Dès lors, le désarroi militant s'étend dans les années 1980, encore aggravé dans l'après 1989-1991 puis par les échecs électoraux des années 2000. L'auteur ne semble pas considérer que les tentatives mises en place par Robert Hue puis Marie-George Buffet pour redéfinir le PCF puissent l'enrayer.

Il faut lire Pudal pour mieux comprendre la crise du PCF, mais aussi pour mettre en perspective les difficultés inhérentes à la construction d'un parti souhaitant offrir aux dominés un outil qui soit véritablement le leur.

Jenny Simons

À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE (PORT GRATUIT)
27 RUE TAINE 75012 PARIS TÉL.: 01 49 28 52 44 FAX: 01 49 28 52 43

www.la-breche.com

DIEUDONNÉ L'IDIOT UTILE DE L'EXTRÊME DROITE

Le 27 octobre, le tribunal correctionnel de Paris rendra son jugement contre Dieudonné et Robert Faurisson, accusés d'injure raciale. Retour sur une mouvance nauséabonde.

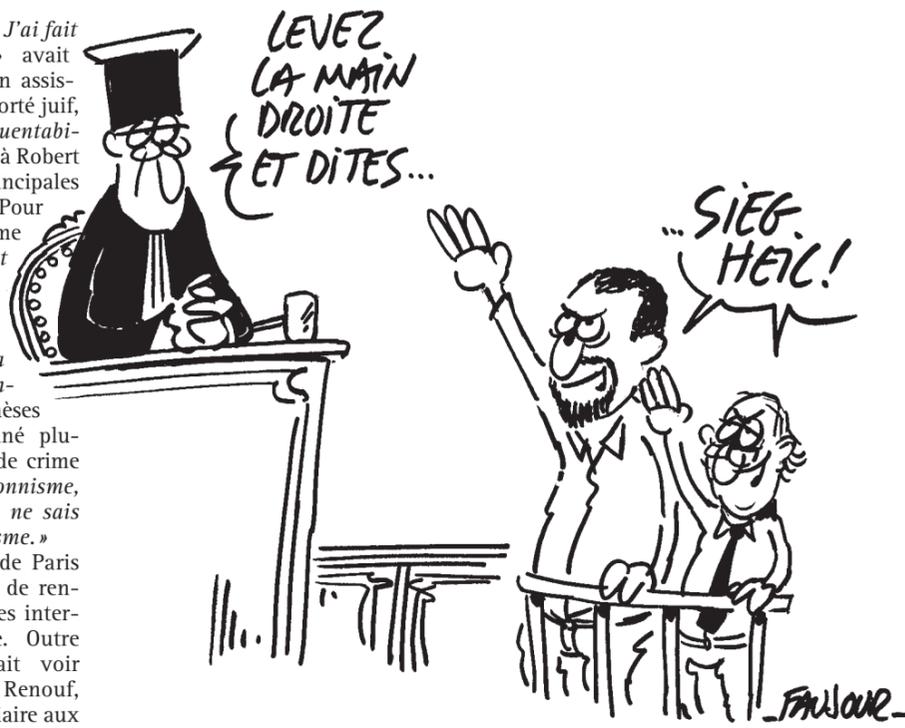


À la fin de son spectacle *J'ai fait l'con*, «l'humoriste» avait fait remettre par son assistant, déguisé en déporté juif, le «prix de l'infréquentabilité et de l'insolence» à Robert Faurisson, une des principales figures du négationnisme. Pour se défendre, Dieudonné assume devant le tribunal cet «attentat humoristique» comme «système de promotion de son humour», se posant en victime d'un système dans lequel il «n'a pas les moyens de se faire entendre». Que pense-t-il des thèses de Robert Faurisson, condamné plusieurs fois pour «contestation de crime contre l'humanité»? «Le négationnisme, ça ne me concerne pas (...), je ne sais pas trop ce qu'est le révisionnisme.»

Pourtant, le palais de justice de Paris était, ce 22 septembre, le lieu de rendez-vous des principales figures internationales du négationnisme. Outre Robert Faurisson, on pouvait voir l'anglo-australienne Michelle Renouf, très active dans le soutien judiciaire aux négationnistes, Peter Rushton, figure de l'extrême droite britannique, ainsi que Guillaume Fabien Nichols, un des plus proches collaborateurs de Faurisson et son traducteur en anglais. Prétendre ignorer les opinions de Faurisson relève donc au minimum de la mauvaise foi. Un autre exemple est donné par la présence à l'audience de Ginette Hess-Skandrani: exclue des Verts en 2005 pour proximité avec les milieux négationnistes, elle était au sixième rang sur la liste «antisioniste» de Dieudonné aux élections européennes de juin 2009. De nombreuses figures de cette liste étaient aussi présentes pour soutenir Dieudonné: Ahmed Moualek, Charles Alban Scheppens, ainsi que Thomas Werlet et Frédéric Chatillon. Mais Dieudonné ne doit certainement pas se sentir «concerné» par leurs opinions, qu'il ne doit d'ailleurs «pas trop» connaître...

LES NOUVEAUX ANTISÉMITES

Au cours des années 2000, Dieudonné, ancienne figure de la lutte antiraciste, va se faire le relais d'une logique de concurrence des victimes qui va l'amener progressivement à se réappropriier tous les thèmes traditionnels d'un antisémitisme qu'il masquera par un engagement «antisioniste»: le «lobby sioniste» devient parfois «des juifs» ou même «les juifs», responsables de la souffrance des noirs. Il dénonce une



«main basse sur les médias», le «Dieu argent», la «pleurniche internationale», etc. Assez logiquement, Dieudonné en vient à fréquenter l'extrême droite autrefois combattue. Un cap est franchi en 2006 où sa rencontre avec Le Pen est orchestrée sous l'œil des caméras.

Cette «reconversion» aboutit, au printemps 2009, à la constitution de la Liste antisioniste, conglomérat de négationnistes, d'intégristes chiites, de complottistes, de catholiques traditionalistes, de «rouges-bruns», sous la houlette de Yahia Gouasmi (président du Centre Zarah) et d'Alain Soral, alors fraîchement éconduit de la liste du FN. Se drapant d'antisionisme, son objectif est de recycler les vieilles thématiques d'extrême droite au côté de «représentants» de communautés minoritaires et discriminées (Dieudonné pour les noirs, Gouasmi pour les musulmans) et de les diffuser auprès de franges de la population a priori hostiles à l'extrême droite «traditionnelle», notamment dans certaines banlieues, semant la confusion dans des repères politiques qui n'en avaient déjà pas besoin. Si cette liste n'a obtenu que 1,4% des voix, elle n'en a pas moins rencontré un écho certain auprès de populations opprimées légitimement lésées dans la reconnaissance de leurs souffrances actuelles (racisme) et passées (esclavage et colonialisme) et qui se reconnaissent dans la lutte du peuple palestinien.

UN DANGER POUR LE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

La confusion politique entretenue par l'extrême droite entre antisionisme et antisémitisme (par ailleurs alimentée par le chantage à l'antisémitisme qui rend difficile toute critique de la politique israélienne) est bien évidemment dangereuse pour le mouvement antiraciste et anticolonialiste de soutien au peuple palestinien.

Le 8 juillet, suite au saccage de la librairie parisienne Résistance(s) par des membres de la Ligue de défense juive, a eu lieu un rassemblement au cours duquel a pris la parole, parmi une vingtaine d'intervenants, John Bastardi Daumont, un jeune avocat inconnu des organisations présentes. Il ne l'est désormais plus, puisque ses clients sont Paul-Eric Blanrue (auteur de *Sarkozy, Israël et les Juifs*, proche de l'extrême droite et des négationnistes) et... Robert Faurisson, comme nous en avons la confirmation depuis le 22 septembre. Cet exemple montre à quel point les organisations actives dans le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien doivent être vigilantes, sous peine de faire perdre toute crédibilité à leur mouvement et de renforcer l'extrême droite.

Alexander

boîte à lettres

Pour nous écrire, pour prendre contact: redaction@npa2009.org// NPA, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

ERREUR GÉNANTE. A.G. : Dans l'article signé Christel Luce «Privatisation, rentabilisation nuisent gravement à la santé», une contre-vérité gênante est écrite à la fin. Il y est affirmé que l'Observatoire du stress a été mis en place en 2007... par France Télécom. [...] Cela est faux. Il s'agit tout d'abord de l'Observatoire du stress et des mobilités forcées, il a été mis en place par le syndicat Sud PTT rejoint par la CGC-Unsa. [...] Sa mise en place n'a pas été facile, et s'est faite contre la direction de France Télécom-Orange, qui a coupé les accès au site de cet observatoire à partir des postes de travail des salariés. C'est grâce en très grande partie à cet observatoire que la question de la souffrance au travail à France Télécom-Orange et des suicides a percé dans les médias. Les suicides étaient nombreux dans les années 2002 - 2003 (plus de 20 par an). France Télécom, de l'aveu même d'un de ses dirigeants, comptabilise les suicides depuis 1995, elle s'est toujours gardée de rendre publics les chiffres, et personne n'en parlait.

Des médecins du travail, des psy, des chercheurs, des syndicalistes se sont investis dans cet observatoire qui a beaucoup travaillé. Laisser croire que cet observatoire a été créé par la boîte n'est pas sérieux auprès des 100 000 salariés de France Télécom, et surtout auprès de toutes celles et ceux qui ont construit cet outil, qui a été un point d'appui pour la lutte syndicale.

GRIPPE A ET VOILE: LE RETOUR! J.J. (VAL-DE-MARNE): Il suffit de peu de choses pour être transporté de l'autre côté du miroir: vous allez au cabinet médical, ayant téléphoné que vous aviez des courbatures, un peu de fièvre, une légère toux. Aussitôt arrivé, c'est tout juste si vous n'êtes pas accueilli par des hommes en combinaison blanche intégrale de décontamination. La secrétaire jette un regard apeuré sitôt votre nom, met un masque et vient derrière vous; un lacet derrière les oreilles, un autre passe par la nuque, et vous voila en homme voilé! Mis aussitôt à l'écart dans

une pièce. Impression étrange de ségrégation. Imaginons que l'épidémie se répande, et nous serons tous voilés! Interdiction de s'embrasser! Mais que devient la loi? Plus d'école? Et puis je lis ce livre de Frantz Fanon, *Sociologie d'une révolution*, [...] «encore aujourd'hui, en 1959, le rêve d'une totale domination de la société algérienne à l'aide des femmes dévoilées et complices de l'occupant, n'a pas cessé de hanter les responsables politiques de la colonisation.»

LA POSTE. D.B. (LOIRE): Se battre pour le référendum c'est du baratin, même s'il a obtenu des milliers et millions de signatures. Pour empêcher la privatisation, il faut marteler la proposition d'Olivier sur les boîtes qui ferment, une manif à l'Assemblée nationale pour empêcher la loi de passer. Dans les syndicats, des propositions vont dans ce sens et cela déstabiliserait les lambertistes, les LO, etc.



BATAILLE UNITAIRE LE PCF FACE À SES CONTRADICTIONS

La troisième réunion unitaire de la gauche radicale s'est tenue, vendredi 16 octobre, au siège des Alternatifs.



12 septembre, Fête de l'Humanité. François Delapierre (PG), Pierre Laurent (PCF) et Myriam Martin (NPA). (JMB)



Le PCF, représenté par une délégation réduite, avait produit, comme il s'y était engagé, une contribution censée constituer le support d'un débat stratégique incluant le premier et le second tour des élections régionales. Ce texte n'avait en réalité que fort peu de contenu politique, se contentant de poser en préalable la nécessité de s'inscrire dans une « ambition majoritaire » et donc de prendre l'engagement de tout faire pour constituer au second tour des « majorités solidement ancrées à gauche ». Chacun comprend que pour le PCF, qui a décidé deux cadres de négociation pour les prochaines échéances électorales, imposer de telles formules sans qu'elles soient assorties du moindre contenu programmatique revient à tenter de n'en rompre aucun et d'exclure le NPA du cadre unitaire que ce dernier a initié. En effet, parler de vocation majoritaire sans aborder le programme laisse toutes les possibilités ouvertes, y compris un programme rendu socialo-compatible pour être bien sûr que l'accord se fasse,

aux conditions du PS... Au total, le PCF a tenté de faire passer sur une base écrite l'objectif tactique qu'il se fixe de réunion en réunion : isoler le NPA en convainquant les autres forces présentes de s'inscrire dans un cadre politique inacceptable par le NPA. Ces manœuvres se révèlent pourtant à courte vue dans la mesure où elles font l'impasse sur un élément auquel l'ensemble des organisations partie prenante, hormis le PCF, sont attachées : le préalable indispensable pour proposer ensemble une alternative crédible au social-libéralisme, c'est un accord national pour des listes autonomes et indépendantes du PS dans les 21 régions métropolitaines. Ce n'est évidemment pas un cadre dans lequel le PCF est en mesure de s'inscrire. Si on ignore encore le nombre exact de régions dans lesquelles il sera, dès le premier tour, en alliance avec le PS et la manière dont il formulera, au terme de son Conseil national, son « offre politique nationale », nul doute qu'il adoptera dans les faits une stratégie à géométrie variable. Son choix, à l'heure qu'il est, n'est pas de rompre avec la

stratégie, adoptée en 2004, consistant à cogérer une majorité de régions avec le PS et donc à assumer sa part du bilan du mandat qui s'achève en mars 2010. De nombreuses organisations se sont vigoureusement prononcées pour que l'on puisse acter ensemble le principe d'un accord national comme préalable à la poursuite de la discussion, notamment le PG, les Alternatifs, la Fédération et bien sûr le NPA. Soucieux de respecter les rythmes de son partenaire du Front de gauche, le PG a souhaité qu'on attende pour cela le Conseil national du PCF. C'est donc à la prochaine réunion, le 28 octobre, que la question devrait être tranchée. Pourtant, les représentants du PCF ont d'ores et déjà indiqué que leur offre nationale, quelle qu'en soit la nature, ne les engagerait dans les faits qu'une fois validée dans les régions, soit à la fin du mois de novembre... Il n'est pas sûr que l'on puisse se permettre de « respecter les rythmes » jusqu'à cette échéance bien tardive. Il est bon en tout cas que se multiplient aussi les discussions au niveau régional. Elles sont évidemment de

nature différente selon le cadre local, notamment si un accord PCF-PS est déjà bouclé ou en passe de l'être, comme en Bretagne ou en Basse-Normandie. Autre question abordée, celle des exécutifs régionaux. Le NPA a réaffirmé sa position notamment par le biais de sa propre contribution au débat : pas question de cogérer les régions avec le PS tel qu'il est, dans le cadre des rapports de forces tels qu'ils sont. Mais il a également tenu la même ligne de conduite qu'aux précédentes réunions : on ne discute pas d'abord de l'élection des exécutifs régionaux (le troisième tour) mais du programme de rupture que nous voulons pouvoir proposer et mettre en œuvre. C'est du débat sur cette question que découle l'incompatibilité programmatique avec les social-libéraux. Si les autres forces attachées à un cadre national indépendant au premier tour ne partagent pas notre position sur le sujet, nous souhaitons les convaincre que les conditions qu'elles-mêmes posent pour une participation aux exécutifs ne sont pas aujourd'hui réunies.

Ingrid Hayes

S'ABONNER

Abonnements

par prélèvement automatique

Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez nous le formulaire accompagné d'un RIB à N. S. P. A. C, 2 RUE RICHARD LENOIR, 93100 MONTREUIL.

HEBDOMADAIRE du NPA
(14 euros par trimestre)

HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA
(25 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

HEBDOMADAIRE du NPA
(10 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA
(19 euros par trimestre)

J'autorise par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement trimestriel établis à mon nom, qui seront présentés par :

ORGANISME CREANCIER :

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PRESSE, D'AUDIOVISUEL ET DE COMMUNICATION (NSPAC) - 2, RUE RICHARD-LENOIR 93100 MONTREUIL

NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR :

554755

Titulaire du compte

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

MAIL :

Désignation du compte à débiter

CODE ÉTABLISSEMENT CODE GUICHET

N° DE COMPTE

CLÉ RIB

DATE :

SIGNATURE :

Etablissement teneur du compte

BANQUE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Abonnements par chèque à l'ordre

de N.S.P.A.C (2, rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil)
ENTOUREZ LA FORMULE QUE VOUS AVEZ RETENUE :

FRANCE ET DOM-TOM

L'hebdo 6 mois 1 an
28 euros 56 euros

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
50 euros 100 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires pour l'hebdo 6 mois 1 an
20 euros 40 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires pour l'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
38 euros 76 euros

Abonnement à la revue mensuelle 6 mois 1 an
22 euros 44 euros

ÉTRANGER

L'hebdo 6 mois 1 an
45 euros 90 euros

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
65 euros 130 euros

LE N°3 DE TOUT EST À NOUS! LA REVUE EST DISPONIBLE

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à Tout est à nous!, 2, rue Richard-Lenoir, Montreuil.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 11. Si vous êtes déjà abonné à l'hebdomadaire par prélèvement automatique, pour recevoir la revue, envoyez un courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, en rappelant vos coordonnées bancaires et en indiquant que vous souhaitez que votre prélèvement inclut la revue.

AU SOMMAIRE, le sommet de Copenhague, la répression en Iran, un dossier sur l'Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin, un débat sur la prostitution, et bien d'autres articles.





IVG MOBILISATION CONTRE LES FERMETURES

Mercredi 14 octobre, le hall de la maternité de l'hôpital Tenon était occupé à l'appel du collectif unitaire pour le droit des femmes du 20^e arrondissement de Paris, qui regroupe entre autres le NPA, le PCF, le PG, le PS, les Verts et la Fédération, pour protester contre la fermeture du centre IVG de l'hôpital depuis l'été. La mobilisation était organisée avec la CGT Tenon. La seule réponse de la direction a été de botter en touche en assurant qu'elle n'avait trouvé personne pour remplacer le médecin parti à la retraite. Des centres IVG ferment et le Planning familial est en crise parce que ce n'est clairement pas une priorité pour le gouvernement. Les coupes budgétaires à l'hôpital touchent en particulier les activités non rentables comme les IVG, ce qui est inadmissible.

En Île-de-France, 50 sites dédiés aux IVG ont fermé entre 1999 et 2005 et depuis le printemps 2009, l'AP-HP a fermé trois de ses centres. La fermeture et le regroupement de centres IVG obligent les femmes à faire des kilomètres pour avorter et les délais d'attente s'allongent. En France, si ce droit n'est pas formellement remis en cause, c'est son application qui devient chaque jour plus difficile pour les femmes qui veulent avorter. La mobilisation contre cette fermeture et pour obtenir la réouverture des centres qui ont fermé continuera. Elle doit se construire partout en France en s'appuyant sur le succès de la manifestation pour les droits des femmes du samedi 17 octobre.



Paris, le 14 octobre. Occupation de la maternité de l'hôpital Tenon à Paris 20^e. (Milo)

LE CHIFFRE

300

(entre 150 et 300), c'est le nombre de dossiers de demandeurs d'emploi que doit traiter chaque agent de Pôle Emploi selon les organisations syndicales. La moyenne visée par le ministère, au moment de la fusion ANPE-Assedic était d'une soixantaine. Les employés ont fait une grève très suivie le 20 octobre (40% à mi-journée) pour dénoncer leurs conditions de travail. La fusion se traduit par une grande désorganisation dont les premières victimes sont les chômeurs. Les employés doivent être polyvalents, manquent de formation et sont débordés par l'afflux des chômeurs.

POITIERS, SOLIDARITÉ.

La manifestation de ce lundi 19 octobre à Poitiers était la réponse digne, démocratique, pacifique et justifiée à la leçon de chose politique infligée à cette ville depuis le 10 octobre. Nous dénonçons toujours la violence de ce type d'agissements, mais les condamnations très discutables du 13 octobre, les interpellations provocations du 17 octobre, « l'enfermement » de 1000 personnes dans un parc public (grilles fermées et gardées par la police) laisseront des traces dans la conscience collective poitevine. Cette stratégie d'intimidation collective semble correspondre à une volonté de tension sociale entretenue par le gouvernement qui vend du sécuritaire pour faire oublier la crise. Poitiers, par ses spécificités associatives et étudiantes, pourrait devenir le laboratoire de la rhétorique sécuritaire et des volontés d'étouffement des luttes sociales à venir.



TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

KURDES RÉPRIMÉS.

Mardi 20 octobre à l'aube, la police a perquisitionné les domiciles du président de la Fédération des associations kurdes et du président du Centre culturel Ahmet Kahya pendant plusieurs heures. Ils ont été placés en garde à vue, avec les deux trésoriers des associations concernées. Une dizaine de policiers en civil a ensuite perquisitionné le Centre culturel à Paris, où ils ont retourné les bureaux, emporté les disques durs des ordinateurs. Ils ont ensuite gazé à l'intérieur et à l'extérieur. Cette intervention musclée a-t-elle un rapport avec la visite récente d'Abdullah Gül, le Président turc? La tentative de criminalisation de la résistance kurde sous toutes ses formes est permanente de la part de l'État français, qui joue le bon élève de l'Otan et du nouvel ordre mondial au Moyen-Orient. Un rassemblement est appelé le 24 octobre. (voir agenda p.2)

RÉPRESSION À LA POSTE

Lundi 20 octobre, Sébastien Osman, 32 ans, postier à Martigues (Bouches-du-Rhône), a été hospitalisé. Il était en grève de la faim depuis mercredi. Ce jeune père célibataire, facteur itinérant pendant deux ans, puis intégré aux effectifs de la Poste, a vu sa situation changer dès son entrée dans le syndicalisme. En 2008, La Poste a mis en place une nouvelle direction, chargée de « remettre le bureau dans le droit chemin ». Le combat syndical a conduit Sébastien à quatre mois de mise à pied. Interdit de présence dans son bureau de poste, il attend depuis près d'un an une réintégration ou un conseil de discipline. Mais sa direction préfère le laisser croupir dans une attente angoissante et avec des revenus l'empêchant de faire vivre dignement son fils de 12 ans. D'autres salariés du site sont victimes de mesures de répression. Ainsi, Fabian, 25 ans et père de famille, a été licencié après une seule absence irrégulière, sans autre forme de procès. Avec de telles méthodes, La Poste suit la voie de France Télécom.

HALTE À L'INTOLÉRANCE ET AU RACISME!

C'est derrière cette banderole que quelque 600 manifestants ont défilé samedi 10 octobre à Pessac pour protester contre l'agression dont a été victime une jeune fille musulmane voilée. Parmi les organisateurs se trouvaient diverses associations musulmanes et la « communauté chrétienne » de Pessac. Mais l'essentiel de l'activité militante a été assurée par diverses organisations présentes dans les quartiers populaires (Saige, Arago, Haut-Livrac) de Pessac, tels le club de boxe de Pessac, l'association culturelle Union M, l'Asti, le NPA... La manifestation voulait protester contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées aux origines, aux convictions religieuses, philosophiques ou politiques et démocratiques... liées aussi au fait que l'on habite dans des quartiers populaires ou que l'on soit une femme, au moment où le gouvernement et le patronat mènent l'offensive pour faire payer les plus pauvres et user de toutes les démagogies pour diviser.

IMPOSER LA RUPTURE.

Un salarié de France Télécom a été sauvé de justesse à Marseille et un autre, à Lannion, s'est suicidé. Ces nouvelles tragédies, placées sous le projecteur des médias sans que rien ne change, plongent dans la tristesse et la colère les salariés de France Télécom. La direction, maintenue en place par le gouvernement, s'avère incapable, au-delà des discours, de prendre les mesures qui pourraient rétablir un fonctionnement « normal » de l'entreprise. Comment ceux qui ont poussé à l'extrême la logique de privatisation d'une entreprise publique en seraient-ils capables? Il faut d'abord qu'ils démissionnent. Les mesures immédiates qu'il faut prendre sont concrètes : arrêt définitif des mobilités forcées, arrêt du système d'évaluation semestrielle individuel, arrêt des objectifs imposés, intenable et culpabilisants, arrêt de la rémunération par des primes de rendement individuelles.

NO COMMENT
On dit que je suis misogyne, mais tous les hommes le sont, sauf les tapettes!
[...] la femme est mieux au foyer, à gérer affectivement la cellule familiale.

DAVID DOUILLET, NOUVEAU DÉPUTÉ UMP DES YVELINES DANS SA BIOGRAPHIE.

TOUT est à nous!
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste
Rédaction : 01 48 70 42 27
Diffusion : 01 48 70 42 31
Administration : 01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
Mail : redaction@npa2009.org
Numéro ISSN: 1969-8178
Commission paritaire : 0414 P 11508
Tirage : 9000 exemplaires

Société éditrice: Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
Gérant et directeur de publication: François Coustal
Impression: Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 22
Fax: 01 48 59 23 28
mail: rotoimp@wanadoo.fr